



Compte - rendu du Comité de pilotage Natura 2000 et Ramsar du 15 décembre 2025 à Le Perrier

LISTE DES PRESENTS

Administrations d'Etat - Etablissements et organismes publics

| | | |
|----------|--------|---|
| Mélanie | JAVAUX | Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Vendée |
| Jean-Guy | ROBIN | Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel |

Collectivités et leurs groupements

| | | |
|-------------|----------|---|
| Luc | ANDRE | Commune de Sallertaine |
| Jean-Yves | BILLON | Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf |
| Catherine | COESLIER | Communauté de communes de l'île de Noirmoutier |
| Rosiane | GODEFROY | Communauté de communes Océan Marais de Monts |
| Sylvie | GUEGUEN | Commune de Barbâtre |
| Vincent | PIPAUD | Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay |
| Pascal | RETUREAU | Commune de Beauvoir-sur-Mer |
| Jean-Pierre | ROBIN | Commune de Bois-de-Céné |

Propriétaires et usagers

| | | |
|------------|--------------|---|
| Brigitte | DE LA BROSSE | ASA des marais de Beauvoir, St Gervais, St Urbain, La Barre, Sallertaine et Challans |
| Michel | DECOBERT | ASA des Marais de Bois-de-Céné et Châteauneuf |
| Hervé | DE VILLEPIN | Association Vire l'Île 12 sur 12 |
| Christophe | GUYOU | Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de Loire-Atlantique |
| Valérie | MOULIN | Association Syndicale du Barrage des Vallées |
| Emile | OGEREAU | Association des Pêcheurs à Pied de la Code de Jade |
| Alain | PELLOQUIN | Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie |
| Isabelle | PREVOST | ASA des marais de Saint-Jean-de-Monts, La Barre-de-Monts, Notre-Dame-de-Monts et du Perrier |
| Emmanuel | PRUDHOMME | Association Pêche Loisirs Atlantique Vendée |
| Pascal | RETUREAU | Coopérative des Producteurs de sel de Noirmoutier |
| Gabriel | SOULARD | Association Syndicale du Dain |
| Guillaume | VRIGNAUD | Association des Amis de Noirmoutier |
| | | Coordination Rurale de Vendée |

Représentants d'associations de protection de la nature

| | | |
|----------|-----------|---|
| Alain | PELLOQUIN | Association POLLENIZ |
| François | GOSSMANN | Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée |
| Willy | RAITIERE | Réserve Naturelle Nationale des Marais de Müllembourg |

Invités

| | | |
|-----------|----------|---|
| Julie | AYCAGUER | Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf |
| Jean-Yves | CROCHET | Association Pêche Loisirs Atlantique Vendée |
| Maxim | FOURRIER | Communauté de communes Océan Marais de Monts |
| Christian | FRADIN | Association Pêche Loisirs Atlantique Vendée |
| Adeline | LERAY | Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée |

| | | |
|---------|------------|---|
| Patrick | LEBOEUF | Association Pêche Loisirs Atlantique Vendée |
| Sophie | MIRAMONT | Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf |
| Candice | MORTIER | Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf |
| Eloïse | PERRUDIN | Ligue pour la Protection des Oiseaux de Vendée |
| Pauline | SAVARY | Office Français de la Biodiversité |
| Florian | TORTEROTOT | Comité Régional de Conchyliculture Pays de la Loire |

Les documents présentés sont disponibles sur le site internet : www.baie-bourgneuf.com (pages Natura 2000 / Notre site / Comité de pilotage).

Jean-Yves BILLON accueille les membres du comité de pilotage Natura 2000 et rappelle les missions du Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf (SMBB). Il évoque la création de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du Bout de Sac à Beauvoir-sur-Mer.

Rosiane GODEFROY accueille les participants et évoque les enjeux du comité de pilotage Natura 2000. Le rôle du comité est de préserver collectivement un patrimoine naturel entre terre et mer et elle rappelle l'importance de cette préservation pour les générations futures. Elle évoque les différents groupes de travail de l'animation Natura 2000, notamment le bureau des élus Natura 2000 dont l'initiative a été reprise au niveau national. Elle précise la possibilité pour les Espaces Naturels Sensibles de demander une reconnaissance en espace de protection forte.

BILAN DES ACTIONS 2025

Sophie MIRAMONT, Julie AYÇAGUER et Candice MORTIER présentent le bilan des actions menées en 2025 et les financements perçus sur le territoire via Natura 2000, notamment :

- La dotation aménités rurales permettant aux communes de financer des actions pour la biodiversité sur le site Natura 2000,
- La campagne MAEC 2025 avec la contractualisation de plus de 1 600 hectares,
- Le bilan des 4 années de suivi du Triton crêté, dont la présence n'est plus attestée que dans les mares du marais salé. Il est projeté de restaurer des mares très atterries dans la zone de présence de l'espèce via l'accord de territoire (ex-CT eau),
- Les différents suivis scientifiques dans le cadre de l'observatoire de la biodiversité. Il est précisé qu'un travail collaboratif est mené avec plusieurs partenaires dont la LPO Vendée pour cela,
- La diffusion prochaine d'un mémo « biodiversité » à destination des collectivités et offices de tourisme du territoire,
- La réunion pour les services urbanisme et élus en charge de l'environnement sur Natura 2000 et les zones humides, en double voix avec les services de l'Etat.

Concernant les MAEC, Rosiane GODEFROY rappelle l'importance des suivis et de la pérennisation des actions. Elle rappelle qu'un partenariat existe avec la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire pour la mise en œuvre des MAEC. Il s'agit d'un choix fait par le SMBB qu'elle souhaite souligner car il permet d'avancer dans le même sens. Elle ajoute que l'enveloppe financière était suffisante et qu'il n'y a pas eu de priorité faite sur les dossiers en 2025.

Elle évoque également **les actions de sensibilisation** mises en œuvre qui nécessitent un investissement sur le long terme pour amener un public moins averti vers ces sujets. Elle ajoute

que la médiation fonctionne bien, et que la porte d'entrée est souvent la culture mais que les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) peuvent aussi servir de porte d'entrée pour la sensibilisation à la nature.

A propos de la **Stratégie Nationale Aire Protégée**, elle rappelle que les zones de protection forte ne signifient pas la mise sous cloche d'un territoire. Les activités agricoles permettent d'ailleurs d'atteindre les objectifs de biodiversité.

Jean-Yves BILLON introduit la présentation de la RNR du Bout de Sac mise en place fin 2025 et cogérée par la commune de Beauvoir-sur-Mer, la LPO France et la LPO Vendée.

Eloïse PERRUDIN présente l'historique de création de la RNR et détaille le dispositif de gestion qui concerne 186 hectares. Pascal RETUREAU souligne que cet outil va permettre de mieux appréhender et de s'approprier ce milieu riche en biodiversité pour les habitants. Cela permettra aussi de mettre en avant le lien élevage et biodiversité. Il ajoute qu'il est envisagé, dans le cadre de ce dispositif, un travail sur l'adaptation du territoire aux changements climatiques.

Rosiane GODEFROY félicite la commune de Beauvoir-sur-Mer pour la RNR qui va permettre de donner la visibilité à la biodiversité du Marais breton.

Concernant les **suivis scientifiques**, Vincent PIPAUD rappelle que l'Euphorbe peplis est liée à l'état de conservation du haut de plage et ajoute que le nettoyage raisonné des plages et la pose des fils lisses en haut de plage ont été très bénéfiques. Rosiane GODEFROY précise que le Préfet de Région a été interpellé sur la préservation des habitats de la baie de Bourgneuf.

A propos de la **communication**, Jean-Yves BILLON évoque la semaine consacrée au marais en septembre organisée par la commune de Beauvoir-sur-Mer avec une exposition et des conférences. Rosiane GODEFROY évoque le Festival Au Grand Air qui a permis de faire une coopération, avec le Fonds Européen, avec un site Ramsar espagnol : la baie de Cadiz. Elle évoque également les pièges photos posés au Perrier dans le cadre de l'ABC qui ont confirmé la présence de la Loutre d'Europe sur la commune.

Concernant le **soutien à l'articulation de Natura 2000 dans les autres politiques publiques**, Jean-Yves BILLON évoque le soutien apporté par le SMBB au projet LIFE Palustris porté par la Fédération Départementale des Chasseurs de Vendée pour la restauration des habitats et espèces du marais.

Durant les échanges, Patrick LEBOEUF demande si Natura 2000 suit les anguilles et les grenouilles et demande également ce qui est fait pour la qualité de l'eau. Pascal RETUREAU et Julie AYÇAGUER répondent que l'anguille n'est pas d'intérêt communautaire et donc les suivis de cette espèce ne peuvent pas être menés via Natura 2000. L'enjeu de préservation de l'espèce est cependant bien traitée dans le cadre des travaux de restauration en marais salé. Jean-Yves BILLON rappelle les 56 exutoires à la mer suivis par le SMBB pour évaluer la qualité de l'eau littorale et l'importance de la sensibilisation. Il ajoute que les communes peuvent aussi prendre des mesures pour cadrer le caravaning dans le marais.

Rosiane GODEFROY indique que le SMBB a plusieurs actions pour sensibiliser les touristes. Elle évoque les millions d'euros mobilisés pour la modernisation des stations d'épuration (STEP) dimensionnées pour l'accueil touristique et pour la qualité des eaux rejetées.

Vincent PIPAUD évoque l'étude Hydrologie Milieux Usages Climat (HMUC) portée sur le territoire Vie et Jaunay et indique que les résultats montrent un équilibre entre les besoins en eau potable du territoire et la disponibilité en eau. Il évoque également les actions coordonnées CTeau /contrats Natura 2000 pour l'accueil de l'anguille sur les marais de la Vie.

Luc ANDRE indique qu'il y a parfois des débordements de STEP dus à une non-étanchéité du réseau assainissement et à un mélange eaux pluviales et eaux assainissement.

Brigitte de la BROSSE évoque le défaut de communication pour faire connaitre les aides à la mise aux normes de l'assainissement non collectif.

Rosiane GODEFROY et Jean-Yves BILLON évoquent les accompagnements et les aides apportés par les EPCI.

Florian TORTEROTOT indique l'importance de prévenir la profession ostréicole quand il y a des surverses de STEP et le rôle de relais que peut jouer le Comité Régional Conchylicole pour faire passer ces informations.

PERSPECTIVES 2026

Candice MORTIER et Sophie MIRAMONT évoquent les projets 2026 avec de nouveaux contrats Natura 2000, l'animation des MAEC avec des enveloppes restreintes, la mise en œuvre du suivi limicoles et anatidés nicheurs et le projet SUPRAGRASS porté par l'Université d'Angers.

Jean-Guy ROBIN évoque la difficulté d'évaluer le succès de reproduction pour le Chevalier gambette et le Vanneau huppé selon la méthodologie choisie pour cette étude (observation hebdomadaire à distance des comportements reproducteurs).

Sophie MIRAMONT indique que l'Office Français de la Biodiversité, établissement partenaire du projet, a un avis différent et souhaite tout de même faire le suivi selon cette méthodologie.

Luc ANDRE demande si SUPRAGRASS prendra bien en compte les données météorologiques.

Sophie MIRAMONT répond par l'affirmative, des « mini stations » météorologiques pourront être posées sur le territoire selon les besoins et le budget du projet. Elle ajoute que le projet permettra plusieurs modélisations sur le territoire : l'hydropériode et les hauteurs d'eau dans les prairies humides du marais, ainsi que les pratiques agricoles sur les prairies.

Jean-Yves CROCHET évoque une prolifération des hermelles et demande s'il y a une explication scientifique à ce phénomène observé. Il est proposé de contacter Stanislas DUBOIS, chercheur à l'IFREMER, et spécialiste national de cet habitat.

Rosiane GODEFROY demande si les questions des membres du comité de pilotage sont épuisées, et clôture la réunion.

La Présidente du Comité de pilotage Natura 2000,

Rosiane Godefroy

